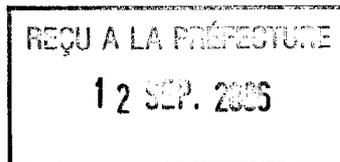


Service instructeur
D.I.R.T. - SES



N° 3^e/130-06

Service consulté
D.C.P.

**Routes Départementales
Marchés à bons de commande relatifs aux travaux courants
sur ouvrages d'art**

Résumé : *Le présent rapport a pour objet de procéder à la mise en œuvre de marchés à bons de commande relatifs aux travaux courants sur les ouvrages d'art départementaux pour l'année 2007 et de les reconduire par voie expresse pour les années 2008, 2009 et 2010.*

L'entretien courant des ouvrages d'art départementaux fait actuellement l'objet de trois marchés à bons de commande attribués en fonction des trois zones géographiques découpant le Haut-Rhin.

Ces marchés arrivent à échéance en fin d'année 2006.

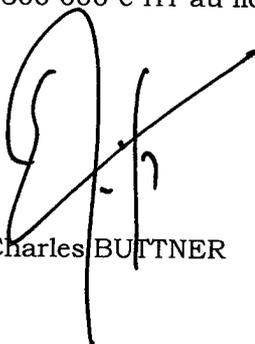
Aussi, afin de pouvoir disposer de nouveaux marchés et effectuer des travaux dès le début de l'exercice 2007, il est proposé à votre Commission de bien vouloir m'autoriser à procéder à la mise en œuvre de nouveaux marchés.

Par ailleurs, selon la future organisation des services départementaux représentés par les 5 Unités Techniques Départementales, il est proposé à votre Commission de mettre en œuvre 5 marchés agissant sur chacune des Unités. Ceux-ci seraient passés pour l'année 2007 et reconductibles trois fois par voie expresse pour les années 2008, 2009 et 2010.

Suite au transfert de la majeure partie des routes nationales et à la connaissance des nouveaux besoins à satisfaire, il s'avère que les montants des nouveaux marchés adoptés au rapport n° 03/108-06 lors de la séance du 13/07/06 sont insuffisants.

Aussi, en modification au précédent rapport, le montant minimum annuel sera fixé à 150 000 € HT et le montant maximum annuel sera fixé à 600 000 € HT au lieu de 100 000 € HT et 400 000 € HT.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

